

Conditions d'admission

Être âgé(e) de moins de 30 ans (hors cas dérogatoires) pour bénéficier d'un contrat d'apprentissage et avoir validé :

- 1^{re} année de Master « Sciences du Médicament et des Produits de Santé » ou autre formation équivalente
- Diplôme de Docteur en Pharmacie (ou 5^e année validée)
- Diplôme d'Ingénieur Généraliste (ou 5^e année validée)
- Diplôme de Docteur en Médecine (ou 5^e année validée)
- Diplôme de Docteur Vétérinaire (ou 5^e année validée)



Comment s'inscrire ?

Dossier de candidature disponible sur le site internet de l'Université : <https://pharmacie.univ-nantes.fr>



Modalités de sélection

Examen du dossier et entretien de sélection.

Contact

UFR Pharmacie

9 rue Bias - BP 61112 - 44035 Nantes Cedex 1

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Laurence Coiffard

✉ laurence.coiffard@univ-nantes.fr

SERVICE SCOLARITÉ

✉ master2.sciencesdumedicament@univ-nantes.fr

CFA Leem Apprentissage

CONSEILLÈRE EN APPRENTISSAGE

Jennifer Fleury

✉ j.fleury@leem-apprentissage.org

☎ 06 25 70 40 56

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

HANDIEM

Handicap Entreprises du Médicament

En savoir plus

🌐 <https://pharmacie.univ-nantes.fr>

🌐 www.leem-apprentissage.org

Visiter
leem-apprentissage.org



Instagram Facebook LinkedIn YouTube



Master 2 Topiques et Cosmétiques

Mention Sciences du Médicament et des Produits de Santé

Acquérir les savoir-faire dans le domaine industriel des topiques à finalité médicale ou cosmétique.



RESPONSABLE DE PROJETS R&D ■ RESPONSABLE DES AFFAIRES
RÉGLEMENTAIRES

Présentation

Les topiques qu'ils soient à finalité médicamenteuse (crèmes destinées au traitement de l'acné, shampoings utilisés dans le traitement des états squameux sévères...) ou cosmétique répondent à des règles de formulation en partie communes. Ils ont bien sûr également leurs spécificités, particulièrement en matière réglementaire. Les enseignements du parcours TopCos abordent les questions de « Chimie de la formulation », de « Réglementation », de « Contrôle » et de « Marketing » des produits destinés à être appliqués sur la peau, les muqueuses et les phanères.

Rythme de l'apprentissage

Septembre à juin : 1 semaine de cours / 3 semaines en entreprise.

Juillet à septembre : plein temps en entreprise.

Modalités pédagogiques

Cours d'amphi, TD et TP, avec vidéo projection et travaux de groupes.

Contrôle des connaissances

Selon les matières : examen écrit terminal, soutenance orale ou contrôle continu.

Mémoire avec soutenance devant un jury mixte (enseignants et professionnels).



Quels métiers ?

■ RESPONSABLE PROJET R&D

Dans le cadre du développement d'un nouveau topique, conduire le projet de recherche et développement du produit et coordonner les équipes multidisciplinaires en vue d'obtenir son enregistrement.

■ RESPONSABLE AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Il propose et met en œuvre la stratégie technico-réglementaire de l'entreprise et en garantit l'application pendant toute la durée de vie des produits, dans le respect de la réglementation.

Programme

Le Master 2 « Topiques et Cosmétiques » propose 429 heures de formation sur 12 mois.

Assurance qualité

Statistiques et biostatistiques

Connaissance de la peau et des phanères

Développement des topiques

Cosmétologie marine ou cosmétologie colorée

Contrôle des topiques

Contrôle de l'innocuité des matières premières et du produit fini

Réglementation, aspects marketing et entrepreneuriaux

Projet tuteuré

Apprentissage en entreprise

